Collectivité JOIGNY

Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement collectif

Exercice 2019

Nota : Cet exemple de RPQS a été établi pour une collectivité non éligible à une CCSPL. Dans le cas contraire, les indicateurs supplémentaires suivants (et leurs données associées) figureront également dans le RPOS produit sur le site services :

également dans le RPQS produit sur le site services :	

P252.2 Points de curage fréquent du réseau

P253.2 Renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées

P254.3 Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel

P255.3 Connaissance des rejets au milieu naturel

P251.1 Débordements d'effluents chez les usagers

P256.2 Durée d'extinction de la dette de la collectivité

P257.0 Taux d'impayés sur les factures d'eau

P258.1 Taux de réclamations

Table des matières

1. Caractérisation technique du service	3
1.1. Présentation du territoire desservi	3
1.2. Mode de gestion du service	3
1.3. Estimation de la population desservie (D201.0)	
1.4. Nombre d'abonnés	
1.5. Volumes facturés	6
1.6. Détail des imports et exports d'effluents	
1.7. Autorisations de déversements d'effluents industriels (D.202.0)	
1.8. Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert	
1.9. Ouvrages d'épuration des eaux usées	8
1.10. Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration (D203.0)	.10
1.10.1. Quantités de boues produites par les ouvrages d'épuration	
1.10.2. Quantités de boues évacuées des ouvrages d'épuration	
2. Tarification de l'assainissement et recettes du service.	11
2.1. Modalités de tarification	
2.2. Facture d'assainissement type (D204.0)	.12
2.3. Recettes	14
3. Indicateurs de performance	.15
3.1. Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif (P201.1)	
3.2. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P.202.2)	
3.3. Conformité de la collecte des effluents (P203.3)	
3.4. Conformité des équipements des stations de traitement des eaux usées (P204.3)	
3.5. Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (P205.3)	
3.6. Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation (P206.3)	
Tonnage total de matières sèches évacuées conformes	
Tonnage total de matières sèches évacuées conformes	
4. Financement des investissements	
4.1. Montants financiers	
4.2. Etat de la dette du service	
4.3. Amortissements	
4.4. Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et	
performances environnementales du service et montants prévisionnels des travaux	
4.5. Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante	
cours du dernier exercice	
5. Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau	
5.1. Abandons de créances ou versements à un fond de solidarité (P207.0)	
5.2. Opérations de coopération décentralisée (cf. L 1115-1-1 du CGCT)	
6. Tableau récapitulatif des indicateurs	.21

1. Caractérisation technique du service

1.1. Présentation du territoire desservi

Le service est géré au niveau	Communal intercommunal						
	GNY nmune						
	Collecte		Nouvelle STEP				
	Transport	:					
	Dépollution	on					
	Contrôle	Contrôle de raccordement					
	Eliminatio	on des boues produites					
Et à la demande des propriétaires		ux de mise en conformité ie privative du branchement					
	Les travau Des fosse	ux de suppression ou d'obturation	n <u> </u>				
Territoire desservi :	Des iosse	JOIGNY					
• Existence d'une CCSPL :		Oui	□Non				
• Existence d'un Zonage :		Oui , date d'approbation* :	10/ 2006 Non				
Exercice d'un règlement de	service :	Oui, date d'approbation* :	10/2006 Non				
1.2. Mode de gesti	on du servi	ice					
Le service est exploité en :	Régie intére Gérance Délégation o	orestataire de service ssée de service public : affermage de service public : concession					

^{*}Approbation en assemblée délibérante

1.3. Estimation de la population desservie (D201.0)

Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'assainissement collectif sur laquelle elle est ou peut être raccordée.

Le service public d'assainissement collectif dessert habitants au 31/12/2016 (706 au 31/12/2015).

1.4. Nombre d'abonnés

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement. Le service public d'assainissement collectif dessert abonnés au 31/12/2016 (349 au 31/12/2015).

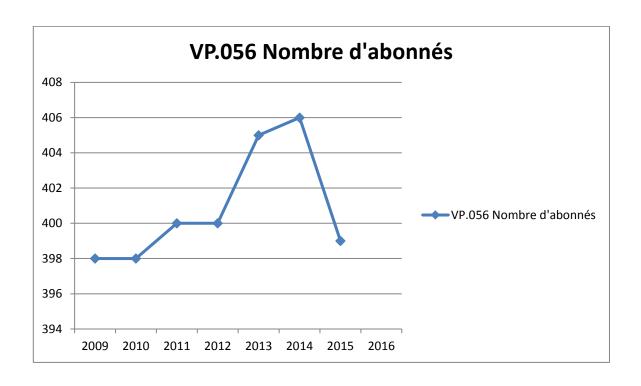
La répartition des abonnés pour la commune est la suivante

	PONTIGNY	Variation en %	Total
Nombre total d'abonnés au 31/12/2010	398		398
Nombre d'abonnés domestiques au 31/12/2011	397		
Nombres d'abonnés non domestiques au 31/12/2011	46		
Nombre total d'abonnés au 31/12/2011	400	1%	400
Nombre d'abonnés domestiques au 31/12/2012	397	0%	
Nombres d'abonnés non domestiques au 31/12/2012	46	0%	
Nombre total d'abonnés au 31/12/2012	400	0%	400
Nombre d'abonnés domestiques au 31/12/2013	402	1%	
Nombres d'abonnés non domestiques au 31/12/2013	46	0%	
Nombre total d'abonnés au 31/12/2013	405	1%	405
Nombre d'abonnés domestiques au 31/12/2014	403	0%	
Nombres d'abonnés non domestiques au 31/12/2014	46	0%	
Nombre total d'abonnés au 31/12/2014	406	0%	406
Nombre d'abonnés domestiques au 31/12/2015	396	-2%	
Nombres d'abonnés non domestiques au 31/12/2015	46	0%	
Nombre total d'abonnés au 31/12/2015	399	-2%	399
Nombre d'abonnés domestiques au 31/12/2016		-100%	
Nombres d'abonnés non domestiques au 31/12/2016		-100%	
Nombre total d'abonnés au 31/12/2016		-100%	

Nombre d'abonnés potentiels déterminé à partir du document de zonage d'assainissement :

La densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par Km de réseau hors branchement est de , abonnés/Km) au 31/12/2016. (42.8 abonnés/km au 31/12/2015).

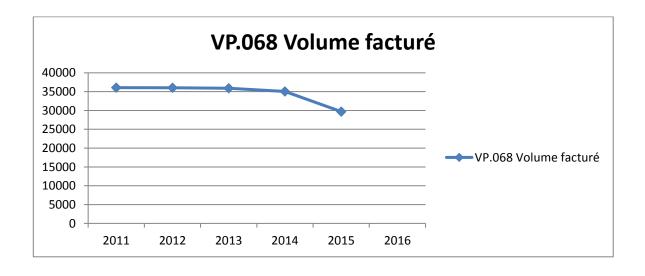
Le nombre d'habitants par abonné (population desservie rapporté au nombre d'abonné) est de habitants/abonnés au 31/12/2016. (1.9 habitants/abonné au 31/12/2015).



1.5. Volumes facturés

	Volumes	Volumes	Volumes	Volumes	Volumes	Volumes
	facturés	facturés	facturés	facturés	facturés	facturés
	durant	durant	durant	durant	durant	durant
	l'exercice	l'exercice	l'exercice	l'exercice	l'exercice	l'exercice
	2011 en	2012 en	2013 en	2014 en	2015 en	2016 en
	m3	m3	m3	m3	m3	m3
Abonnés domestique (1)	400	400	405	406	399	
Abonnés non domestique	0	0	0	0	0	0
Total des volumes	36067	36015	35884	35074	29704	
facturés aux abonnés						
Variation en %	+21.5%	-0.14%	-0.36%	-2.26%	-15.31%	

⁽¹⁾ Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du code de l'environnement.



1.6. Détail des imports et exports d'effluents

Volumes exportés vers	Volumes exportés durant l'exercice 2011 en m3	Volumes exportés durant l'exercice 2012 en m3	Volumes exportés durant l'exercice 2013 en m3	Volumes exportés durant l'exercice 2014 en m3	Volumes exportés durant l'exercice 2015 en m3	Volumes exportés durant l'exercice 2016 en m3
Non Concerné						
Total des volumes exportés						
Volumes importés depuis	Volumes exportés durant l'exercice 2011 en m3	Volumes exportés durant l'exercice 2012 en m3	Volumes exportés durant l'exercice 2013 en m3	Volumes exportés durant l'exercice 2014 en m3	Volumes exportés durant l'exercice 2015 en m3	Volumes exportés durant l'exercice 2016 en m3
Non Concerné						
Total des volumes importés						

1.7. Autorisation de déversements d'effluents industriels (D.202.0)

Le nombre d'arrêtés autorisant le déversement d'eaux usées non-domestiques signés par la collectivité responsable du service de collecte des eaux usées en application et conformément aux disposition de l'article L1331-10 du Code de la santé publique est de au 31/12/2016.

1.8. Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert

Le réseau de collecte et/ou transfert du service public d'assainissement collectif est constitué de :

- 6.57521 Km de réseau unitaire hors branchements,
- 2.74749 Km de réseau séparatif d'eaux usées hors branchements,
- Km de réseau de transport (refoulement nouvelle STEP)

Soit un linéaire de collecte total de 12.3Km (12.3 Km au 31/12/2010). (Avec le pluviale sans le pluviale 9.32

Km)

Ouvrages permettent la maîtrise des déversements d'effluents au milieu naturel par temps de pluie.

Type d'équipement	localisation	Volume éventuel de
		stockage
Bassin d'orage n°1	Place de la halle	148m3
Bassin d'orage n°2	Rue de la Tuilerie	32 m3

1.9. Ouvrages d'épuration des eaux usées

STEU n°2: Station de JOIGNY (nouvelle STEP) mise en service le 20 juillet 2015 Code Sandre de la station: 038930702000 Caractéristiques générales Filière de traitement (cf. annexe) Boue activée et filtre planté de roseaux Date de mise en service 20/07/2015 89307(N°INSEE) Commune d'implantation Lieu-dit Capacité nominale STEU en EH (i) 1200 (97.8Kg DBO₅) Nombre d'abonnés raccordés Nombre d'habitants raccordés 635 Débit de référence journalier admissible en m3/j 180 m3/j Prescriptions de rejet Soumise à Autorisation en date du...... Déclaration en date du / /2012 Milieu récepteur du rejet Type de milieu récepteur : rivière Nom du milieu récepteur : Le Sereins Polluant autorisé Concentration au pont de Rendement (%) Et / ou rejet (mg/l) DBO₅ 35 Et Ou >60% 90 >60% DCO Εt Ou 30 >50% **MES** Εt Ou NGL 15 Εt Ou NTK 15 Et Ou >85% 6 à 8.5 рΗ Εt Ou Et Ou NH₄+ Pt 2 Et Ou Charges rejetées par l'ouvrage Conformité Date du Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté Oui/Non bilan MES NGL DBO₅ 24h Conc Rend Conc Rend Conc Rend Conc Rend Conc Rend Mg/l Mg/l % Mg/l % Mg/l % Mg/l % %

⁽i) EH ou Equivalent-Habitant : unité de mesure de la capacité d'une filière d'épuration, basée sur le rejet journalier moyen théorique d'un abonné domestique.

1.10. Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration (D203.0)

1.10.1 Quantités de boues produites par les ouvrages d'épuration

	Station de PONTIGNY (code		Γ
Boues produites entre le 1er janvier et le 31 décembre	Sandre:038930701000) STEP n°2		
Exercice 2011 en tMS ⁽ⁱⁱ⁾	0		Г
Exercice 2012 en tMS ⁽ⁱⁱ⁾	0		Γ
Exercice 2013 en tMS ⁽ⁱⁱ⁾	0		Г
Exercice 2014 en tMS ⁽ⁱⁱ⁾	0		Г
Exercice 2015 en tMS ⁽ⁱⁱ⁾	6		Γ
Exercice 2016 en tMS ⁽ⁱⁱ⁾	0		Γ
Total des boues produites	6		Γ
			Γ
			Γ

⁽ii) en Tonnes de Matière Sèche (tMS)

1.10.2 Quantités de boues évacuées des ouvrages d'épuration

	Station de PONTIGNY (code			
Boues évacuées entre le 1er janvier et le 31 décembre	Sandre:038930701000) STEP n°2			
Exercice 2011 en tMS ⁽ⁱⁱ⁾	0			Т
Exercice 2012 en tMS ⁽ⁱⁱ⁾	0			Т
Exercice 2013 en tMS ⁽ⁱⁱ⁾	0			Т
Exercice 2014 en tMS ⁽ⁱⁱ⁾	0			Т
Exercice 2015 en tMS ⁽ⁱⁱ⁾	0			Т
Exercice 2016 en tMS ⁽ⁱⁱ⁾	0			Т
Total des boues évacuées	0			Т
(ii) en Tonnes de Matière Sèche (tMS)				Т

2. Tarification de l'assainissement et recette du service

2.1. Modalités de tarification

La facture d'assainissement collectif comporte une part proportionnelle à la consommation de l'abonné, et peut également inclure une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, etc....).

Les tarifs applicables du 01/01/2010 au 01/01/2015 sont les suivants :

	04/04/2044	- 04/04/2042	- 04/04/2042	04/04/2044	04/04/2045	04 /04 /2046				
		. ,		au 01/01/2014						
Prime fixe annuelle HT	0 €	0 €	0 €	0€ 0€		0€				
TVA prime fixe annuelle 5,5%	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€	0,00 €	0,00 €				
Consommation prix au m3				0	0	0				
TVA consommation 5,5%				0,00€	0,00€	0,00€				
(i) cette participation correspond à l'anci	enne Participatio	n pour Raccorde	ment à l'Egout (PRE)						
Tarifs	au 01/01/2011	au 01/01/2012	au 01/01/2013	au 01/01/2014	au 01/01/2015	au 01/01/2016				
Par de la collectivité										
Part fixe (€ HT/an)										
Abonnement (ii)	0,00 €	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€	0,00 €				
Part proportionnelle (€ HT/an)										
Prix au m3	1,77 €	1,77 €	1,77 €	1,77 €	1,77 €	1,77 €				
	-	Taxes et rede	vances							
Taxes										
Taux de TVA ⁽ⁱⁱⁱ⁾ 5,5%				0,013 €	0,013 €					
Taux de TVA ⁽⁴⁾				0,020 €	0,030€					
Redevances										
Modernsation des réseaux de										
collecte (Agence de l'Eau)/m3				0,30 €	0,30€					
Prelevement/m3				0,062 €	0,062 €					
Pollution domestique/m3				0,24 €	0,22€					
(ii) Cet abonnement est celui pris	s en compte d	lans la facture	e 120 m3							

Les délibérations fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice sont les suivantes :

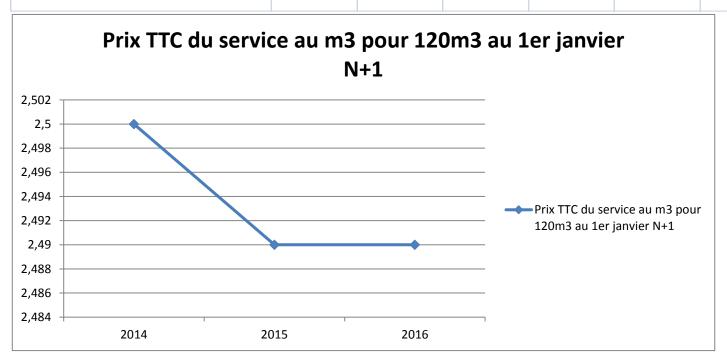
•	Délibération du 31/03/2015 effective à compter du 01/01/2015 fixant les tarifs du service d'assainissement
	collectif à 1€77 TTC.
•	Délibération du// effective à compter du// fixant les frais d'accès au service.
•	Délibération du // effective à compter du // fixant la participation pour le raccordement au
	réseau d'assainissement à 2500€.
•	Délibération du// effective à compter du// fixant la participation aux frais de
	branchement.

2.2. Facture d'assainissement type (D204.0)

Les tarifs applicables au 01/01/2015 et au 01/01/2016

pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120m3/an) sont :

Facture type	au 01 /01 /2015	au 01/01/2016	Variation en %		Т
Part de la c		au 01/01/2010	Variation en 78		
Part fixe annuelle	0,00€	0,00€	0,00%		H
Part proportionnelle	212,40€	0,00€	-100,00%		
Montant HT de la facture de 120m3	212,40 €	0,00 €	100,0070		
revenant à la collectivité	212,40€	0,00€	-100,00%		
Part du délégataire (en cas de		<u> </u>	<u> </u>		-
Part du delegataire (en cas de Part fixe annuelle			#DIV/0!		-
	0,00€	0,00€	•		-
Part proportionnelle	0,00€	0,00€	#DIV/0!		-
Montant HT de la facture de 120m3					
revenant au délégataire	0,00€	0,00€	#DIV/0!		
Taxes et re	edevances				
Redevance de modernisation des					
réseaux de collecte (agence de l'eau)	36,00€	0,00€	-100,00%		
Redevance pollution domestique	26,40€	0,00€	-100,00%		
Redevance prelevement	7,44€	0,00€	-100,00%		
TVA	16,46€	0,00€	-100,00%		
Montant des taxes et redevances pour					
120 m3	86,30€	0,00€	-100,00%		
Total	298,70€	0,00€	-100,00%		
Prix TTC au m3	2,49€	0,00€	-100,00%		
Attention: si la production et:ou le tran	sport sont ef	fectués par u	n autre		
service et sont facturés directement à l	'abonné, il co	nvent de rajo	outer ces		
tarifs dans le tableau précédent.					



travaux, remboursement de dettes, augmentations du coût des fournitures, etc.) sont les suivants :
Variation des taxes

Pour chaque élément du prix ayant évolué depuis l'exercice précédent, les éléments explicatifs (financement de

2.3. Recettes

Recettes de la collectivité :

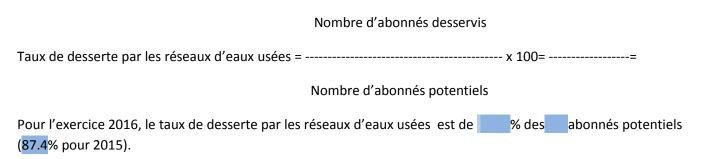
Type de recette	Exercice 2015 en €	Exercice 2016 en €	Variation en %
Redevance eaux usées usage domestique	52 576,67 €	0,00€	-100,00%
dont abonnement	0,00€	0,00€	0,00%
Redevance eaux usées usage non domestique	0,00€	0,00€	0,00%
dont abonnement	0,00€	0,00€	0,00%
otal recette de facturation	52 576,67 €	0,00€	-100,00%
Recettes de raccordement	0,00€	0,00€	0,00%
Prime de l'Agence de l'Eau	0,00€	0,00€	0,00%
Contribution au titre des eaux pluviales	0,00€	0,00€	0,00%
Recettes liées au travaux	6 000,00€	0,00€	0,00%
Contribution exceptionnelle du budget général	0,00€	0,00€	0,00%
Autres recettes:	326,36€	0,00€	0,00%
Total autres recettes	326,36€	0,00€	0,00%
otal des recettes	58 576,67 €	0,00€	-100,00%

Recettes globales: Total des recettes de vente d'eau au 31/12/2016: € (58576.67€ au 31/12/2015)

3. Indicateur de performance

3.1. Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif (P201.1)

Cette indicateur est le ratio entre le nombre d'abonnés desservis par le réseau d'assainissement collectif et le nombre d'abonnés potentiels déterminé à partir du document de zonage d'assainissement.



3.2. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P202.2)

La valeur de cet indice est comprise entre 0 et 100, avec le barème suivant :

		Exercice 2015	Exercice 2016
0	Pas de plan du réseau ou plans couvrant moins de 95% du linéaire estimé du réseau de collecte	Oui	Oui
10	Existence d'un plan du réseau ou plans couvrant moins de 95% du linéaire estimé du réseau de collecte	Oui	Oui
+10	Mise à jour du plan au moins annuelle	Non	Non
Les 20	Dipoints ci-dessus doivent être obtenus avant que le service puisse bénéficier	des points supplémen	taires suivants :
+10	Informations structurelles complètes sur chaque tronçon (diamètre, matériau, année approximative de pose)	Non	Non
+10	Existence d'une information géographique précisant l'altimétrie des canalisations	Non	Non
+10	Localisation et description de tous les ouvrages annexes (postes de relèvement, déversoirs,).	Non	Non
+10	Dénombrement des branchements pour chaque tronçon du réseau (entre deux regards de visite)	Oui	Oui
+10	Définition et mise en œuvre d'un plan pluriannuel d'enquête et d'auscultation du réseau	Non	Non
+10	Localisation et identification des interventions (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement)	Non	Non
+10	Existence d'un plan pluriannuel de réhabilitation et de renouvellement (programme détaillé et estimatif sur 3 ans)	Non	Non
+10	Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de réhabilitation et de renouvellement des	Non	Non

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux du service est de 10 pour l'exercice 2016 (10 pour 2015).

3.3. Conformité de la collecte des effluents (P203.3)

(Réseau collectant une charge > 2000 EH)

Non concerné car la station de traitement sont < 2000EH

3.4. Conformité des équipements des stations de traitements des eaux usées (P204.3)

(Uniquement pour les STEU d'une capacité > 2000 EH)

Non concerné car la station de traitement sont < 2000EH

3.5. Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (P205.3)

(Uniquement pour les STEU d'une capacité > 2000 EH)

Non concerné car la station de traitement sont < 2000EH

3.6. Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation (P206.3)

Une filière d'évacuation des boues d'épuration est dite conforme si elle remplit les deux conditions suivantes :

- Le transport des boues est effectué conformément à la réglementation en vigueur,
- La filière de traitement est autorisée ou déclarée selon son type et sa taille.

Nouvelle Station		
Filières mises en œuvre		tMS
Valorization agricula	Conforme	
Valorisation agricole	Non conforme	
Compostage	Conforme	
Compostage	Non conforme	
Incinérisation	Conforme	
incherisation	Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽ⁱ⁾	Conforme	
Evacuation vers une STEO**	Non conforme	
Autro Lit do recessor	Conforme	
Autre : Lit de roseaux	Non conforme	
Tonnage total de matières sèches évacuées conformes		

(i) L'évacuation vers une STEU d'un autre service peut être considérée comme une filière conforme si le service qui réceptionne les boues a donné son accord (convention de réception des effluents) et si sa STEU dispose elle-même d'une filière conforme.

TMS admis par une filière conforme

Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation=-----X 100

TMS total évacué par toutes les filières

Taux de boues= 100%

Pour l'exercice 2016, le taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation est de 100% (100 % en 2015)

4. Financement des investissements

4.1. Montants financiers

	Exercice 2015	Exercice 2016
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	616 057€23	0
Montants des subventions en €	212 993€	0
Montants des contributions du budget générales en €	0€	0€

4.2. Etat de la dette du service

L'état de la dette au 31 décembre 2016 fait apparaître les valeurs suivantes :

		Exercice 2015	Exercice 2016
Encours de la dette au 31 décembre 2016 (montant restant dû en €)		1 020 787€79	0
Montant remboursé durant l'exercice en €	En capital	953 199€58	953 199€58
	En intérêts	21 626€81	21 626€81

4.3. Amortissements

Pour l'exercice 2015, la dotation aux amortissements a été de (52 068€40 en 2015).

4.4. Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service et montants prévisionnels des travaux

Projets à l'étude	Montants prévisionnels en €	Montants prévisionnels de l'année précédentes en €
Route d'Auxerre	300 000€	
Rue de la Tuilerie, rue Pasteur		
Mise à jour plan de réseau géo référencé	5 000€	

4.5. Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice

Programmes pluriannuels de travaux adoptés	Année prévisionnelle de réalisation	Montants prévisionnels en €

5. Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

5.1. Abandons de créances ou versements à un fond de solidarité (P207.0)

Cet indicateur a pour objectif de mesurer l'implication sociale du service.

Entrent en ligne de compte :

- Les versements effectués par la collectivité au profit d'un fonds créent en application de l'article L261-4 du code de l'action sociale et des familles (Fonds de Solidarité Logement, par exemple) pour aider les personnes en difficulté.
- Les abondons de créances à caractères social, votés au cours de l'année par l'assemblée délibérante de la collectivité (notamment ceux qui sont liés au FSL).

L'année 2016, le service a reçu		demandes d'abandon de créance	es et	en a accordées					
€ ont été abandonnés et/c	ou ve	rsés à un fond de solidarité, soit		€/m3 pour l'ann	ée 20	16 (Aucun	€/m3 e	n 2015).

5.2. Opérations de coopération décentralisée (Cf. L 1115-1-1 du CGCT)

Peuvent être ici listées les opérations mises en place dans le cadre de l'article L1115-1-1 du Code général des collectivités territoriales, lequel ouvre la possibilité aux collectivités locales de conclure des conventions avec des autorités locales étrangères pour mener des actions de coopération ou l'aide au développement.

Bénéficiaires	Montant en €

6. Tableau récapitulatif des indicateurs

		Valeur 2015	Valeur 2015
	Indicateurs descriptifs des services		
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	706	
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	0	
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	13.98	
D204.0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	2.49€/m3	
	Indicateurs de performance		
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	87.4%	
P202.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	10%	
P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	Non Concerné	
P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	Non Concerné	
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	Non Concerné	
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon les filières conformes à la réglementation	100%	
P207.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	0	